

LA GAZETTE DES SAINT-LÉGER



**LES SAINT LÉGER
DE FRANCE ET
D'AILLEURS VOUS
SOUHAITENT UN
TRÈS BEL ÉTÉ.
Bonne lecture !**



DANS CE NUMÉRO N° 6

FOCUS

Mont Saint-Léger (70)

DANS LE RETRO

Sus Saint Léger (62) : Anecdotes et vitraux

VUES RECENTES

Saint Léger / Estaimpuis (Belgique)

NOS BLASONS

Nos blasons : les 3 suivants (par département)

LÉO SE DÉCLINE

Défilé de mode et bienvenue à Léote

NOS RETROUVAILLES

Saint Léger des Prés (35) : rassemblement en 2007

SURPRISE

Saint Léger sur Bresle (80) : il pleut des lingots d'or

DES VIES

Saint Léger sous la Bussière (71) : M. Plassard, directeur du Bon Marché

POUR NOUS COMMUNIQUER
VOS INFORMATIONS



assostleger@orange.fr



facebook.com/assostleger

POUR VISITER LE SITE



<https://www.stleger.info>

Prochaine date à retenir :

Pentecôte 18-19 mai 2024

Assemblée générale

Saint Léger de Montbrun (79)



Mont Saint Léger (70)

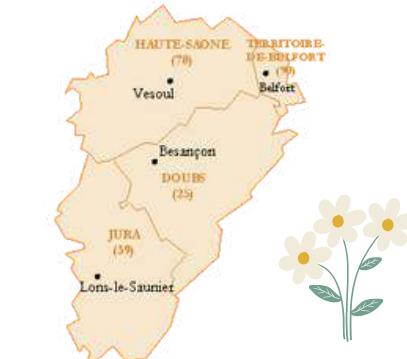


**Région de Franche-Comté, au sud-ouest du département de la Haute-Saône,
Arrondissement de Vesoul, Canton de Dampierre sur Salon (à 12 km)
Communauté de Communes des Quatre Rivières**

Mont St Léger est située en bordure de la D70, l'axe routier reliant Combeaufontaine à Gray. Le village, sur un plateau vallonné, surplombe Lavoncourt et est longé par la Gourgeonne. Il se situe à à 12 de km de Dampierre sur Salon, 27 km de Gray, 35 de Vesoul et 70 km de Besançon.

Le village, à l'origine **Mons Sancti Leodegarii**, doit son nom d'une part à sa situation sur une éminence, d'autre part à une chapelle anciennement bâtie sur son territoire sous l'invocation du **saint Léger** mais qui n'existe plus à ce jour. Il s'est ensuite appelé Mont, puis **Mont St Léger**. La superficie de la commune est de 490 ha dont 45 ha de bois.

L'altitude varie de 207 à 282 m. La commune, dans un environnement assez boisé, présente un dénivelé entre le "haut" et le "bas". La mairie est en haut, on y voit un **puits toujours fleuri**. Son mécanisme avec chaîne, poulie, seuil, manivelle, a été sauvegardé. Il a 27 m de profondeur et a été construit au début du XIXe siècle.



Au bas du village se trouve un **lavoir surnommé "l'hôtel des Bavardes"** en souvenir des femmes qui profitait de la lessive pour se livrer à quelques papotages et com-mérages. Il a été **construit en 1848** et est alimenté par le puits qui trône au centre du village. Il possède 2 bacs et un abreuvoir pour les bêtes. **La température de son eau est de 12°.**



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region5/70.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Il y a peu de bâtiments à Mont Saint-Léger, mais beaucoup sont anciens. Parmi eux, une **maison du XVIIème siècle possède une tour d'escalier circulaire**. Le village possède également un **grand château du XVIIIème siècle**. L'église de **Mont Saint-Léger fut reconstruite en 1774**. Elle abrite une pietà de bois sculpté du XVIème siècle, du mobilier du XVIIIème et des pierres tombales.



L'église de Mont St Léger, brûlée durant les guerres du XVIIe, fut **reconstruite en 1774**. Le très **joli retable** du XVIIIe siècle est en bois sculpté, avec un bel ensemble de bancs de la même époque. Une piéta du XVIe, en bois sculpté, y a été dérobée en 1984.



Sus Saint Léger (62)

Anekdoten

Cette commune du Pas de Calais est située à 27 km d'Arras, 15 de Doullens et à 10 d'Avesnes le Comte, chef-lieu de canton. Amiens est à 40 km, Lille à 80, Paris à 200.

On situe vers 1237 la construction de la **motte féodale** qui s'érige toujours dans le jardin du presbytère, et **vers 1522 la destruction du château**, au cours des guerres qui opposèrent François 1er à Charles-Quint. Aux alentours du **15 octobre 1415**, des troupes anglaises **stationnèrent sur le territoire de Sus St Léger**, au lieu-dit "Les Anglets". Quelques jours plus tard, ces troupes devaient **anéantir l'aristocratie française à la bataille d'Azincourt**.

En 1430, la D75 fut foulée par un **étrange cortège**, venant d'Arras et se dirigeant vers Lucheux : il s'agissait d'une troupe de Bourguignons appartenant à Jean de Luxembourg, gouverneur d'Arras, chargée de **convoyer Jeanne d'Arc vers Rouen**.

Sous Louis XIV, le village eut à souffrir du passage des troupes du Maréchal Villars. Celui-ci aurait fait **déguster** par ses médecins **les eaux de tous les puits** du village. Celui du presbytère fut déclaré le meilleur, ce qui incita le Maréchal à s'y installer.

la coutume d'Artois, suivie jusqu'en 1804

Le seigneur a le **droit d'épave**, soit la propriété de tous les objets mobiliers trouvés dans sa seigneurie dont on ne connaissait pas le propriétaire. Celui ayant trouvé quelque objet sans maître et ne l'aurait pas rapporté dans les 24h payait une amende de 60 sols. Les essaims de mouches à miel trouvés étaient attribués pour moitié au seigneur et pour autre moitié à celui qui les signalait.

Le droit **de bâtardie** est l'obligation pour le seigneur d'élever tous les enfants dont on ne connaissait ni le père ni la mère. Mais il jouissait du privilège de recueillir la succession du bâtard mort sans laisser d'héritiers légitimes.

Lors d'un **parricide ou d'un infanticide**, les criminalistes de l'Artois étaient d'avis qu'on ne devait plus appliquer la *peine du droit romain*, qui consistait à coudre le coupable dans un sac de cuivre avec un chien, un coq, un singe et une vipère et à le jeter ainsi dans l'eau, mais plutôt choisir **la mort par le feu ou la pendaison**.



L'adultèbre - S'il s'agit d'adultèbre entre personnes de bonnes conditions, le délit est **puni par amende** ; s'il concerne des gens de basses extractions, le **bannissement est de rigueur**. La législation pénale reconnaît au mari le droit de commettre impunément l'adultèbre pourvu que ce ne soit pas sous le toit conjugal, et inflige à la femme pour ce fait un emprisonnement de peu de durée, sauf s'il se produit avec circonstances aggravantes : commis avec un prêtre ou au moyen de surprise ou de violence.



Le divorce - La **séparation des corps** était usitée en Artois, comme dans tous les pays de coutumes. Elle ne pouvait avoir lieu que pour **cause grave** et elle devait être prononcée par le **juge ecclésiastique**. Toute séparation volontaire était nulle. Les causes graves étaient l'hérésie, l'adultèbre, la rudesse intolérable du mari et l'inimitié capitale entre les conjoints.



La mendicité ne cessait de croître en Artois et le Conseil provincial fut obligé de rendre en 1768 un arrêt portant **défense à toute personne de mendier**. A peine pour la **première fois** d'être enfermé et nourri au pain pendant un mois et d'être marqué au fer chaud en forme de M, et pour la **seconde fois** au moins 5 ans condamné aux galères, sachant qu'il "était enjouit par ordonnance du 28 septembre 1617 à chaque communauté d'habitants de nourrir ses pauvres"



La contrefaçon des clefs, l'usurpation du titre de mesureur (ou arpenteur) et celle de la **profession de médecin ou de chirurgien** sont des faux par actions et **ces faits sont punis de peines arbitraires** plus ou moins sévères ; sauf dans le cas où un individu prend le titre de prêtre et se serait permis de célébrer la messe ou aurait usurpé les fonctions de confesseur : la peine de mort était toujours prononcée dans ce cas, car il y a faux et sortilège.



Lorsque quelqu'un était **suspect de lèpre**, il devait être appelé pour être visité et, s'il était reconnu affecté par la maladie, il était mis "arrière du peuple et ordonné de porter **certaines habits particuliers, un chapeau, un manteau gris, une clochette et une besace**".



Sus Saint Léger (62)

vitraux



L'église, érigée au XVI^e siècle est dédiée à saint Léger. Elle renferme une statue du saint Léger particulière : l'évêque est représenté avec une tarière (pour percer le trou des tonneaux), peut-être pour rappeler la ville d'Autun en Bourgogne, région vinicole. Elle possède également de remarquables vitraux relatant son martyre.



St Léger, voulant éviter aux habitants d'Autun les horreurs d'un siège, se livre à ses ennemis. Le saint est imberbe, c'est à noter..

Le territoire de la commune, à la lisière de la forêt de Lucheux, a vu de tous temps s'établir des populations, comme en témoignent les nombreux vestiges préhistoriques et les sépultures gallo-romaines retrouvés. Cette colline boisée appelée Sarcinium prit ensuite le nom de Sylva Sancti Leodegarii (1104) en souvenir du martyre du saint Léger.



Le martyre de saint Léger



Saint Léger, cette fois barbu,



C'est en forêt de Lucheux (500 ha), tout près de **Sus St Léger**, que **saint Léger aurait été décapité le 2 octobre 678.**

Une chapelle lui est dédiée et un pèlerinage a lieu chaque année, le 1er dimanche de septembre, suivi d'une messe en plein air dans la clairière au pied de la chapelle et d'un repas champêtre.

L'appellation **Sus Saint Léger** signifie sans doute "Sur Saint Léger", c'est-à-dire bâtie sur le lieu du martyre et de la sépulture, mais l'on dit encore que Sus pourrait provenir de "sylva" ou être la contraction de "saltus", terrain boisé ou hauteur.



<https://www.stleger.info/les72StLeger/region3/62b.egliseanecdotes.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger Estaimpuis (Belgique)

Saint Léger (en néerlandais vieilli Sint Legiers, en picard de chez nous Sin Djîr) est située en Belgique, en région wallonne, à l'ouest de la province du Hainaut, à quelques kilomètres de la frontière et de Roubaix

La commune de Saint Léger est située au sein de l'entité d'Estaimpuis. C'est un regroupement de 7 communes totalisant 10 000 habitants (Bailleul, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies, Leers-Nord, Néchin et Saint Léger)



St Léger de nos jours



St Léger - photo prise en montgolfière



l'église, place des Templiers et le monument aux Morts



l'église et la ferme du Temple



l'entrée et la partie droite des bâtiments de la ferme du Temple



"Au repos des alliés"



vieilles maisons à St Léger - photo prise du bord du cimetière



*autre vieille maison du village,
l'ancien café de la Tranquillité,
A remarquer la datation par ancrès
(1759)
d'un rare corps de logis à 2 niveaux.*



le canal de l'Espierre



le pont levant sur le canal de l'Espierre

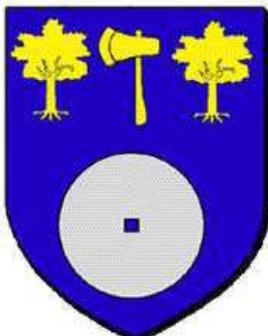
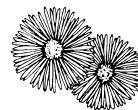


Nos blasons



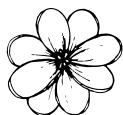
Ante découverte les 73 Saint Léger et le réseau d'amitié qui unissait les villages et hameaux portant le nom de Saint-Léger ou l'un de ses dérivés -dont certains ont été rendus difficilement reconnaissables à cause d'une corruption du langage- nous avons essayé d'étudier s'il existait un ou plusieurs points communs entre les différents blasons dont s'honorent les communes.
Sur ces 73 "Saint-Léger", nous avons repéré 40 blasons. Nous allons les étudier dans l'ordre des codes postaux.

Saint Léger en Charnie (53)



D'azur à la meule de moulin d'argent en pointe, surmontée d'une hache d'or accostée de deux arbres du même, il a été offert par Jean-Claude Molinier, héraldiste, en 1999.

L'azur évoque la présence de la Vaige, du ruisseau de la Mallebraye et de trois anciens étangs. La meule de moulin indique la présence d'un moulin à blé sur les bords d'un des étangs. La hache représente le martyr de saint Léger, décapité après de multiples supplices. Les arbres symbolisent le bois des Vallons, au nord du territoire communal.

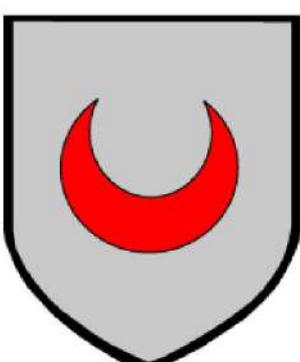


Saint Léger de Fougeret (58)



D'argent à une fougère arrachée de sinople, au chef bandé de six pièces d'or et d'azur à la bordure de gueules.

Le nom de Fougeret vient de "filicaritum", lieu où poussent les fougères, d'où la fougère verte qui trône sur le blason. Le chef est celui de la Bourgogne ancienne, ce sont les armes de la race des ducs de Bourgogne capétiens fondée en 1032 par Robert le Vieux, petit fils d'Hugues Capet et frère du roi Henri 1er. Ce blason n'a pas encore été adopté par la commune, mais l'association locale des Amis de Léo est entièrement d'accord pour le lui offrir s'il lui convient.



Trith Saint Léger (59)



D'argent à un croissant de gueules.

Ce sont les armoiries de la maison seigneuriale de Trith, qui florissait au XIII^e siècle. Parmi eux, Rénier de Trith, participa aux Croisades de Constantinople et c'est pour ses hauts faits d'armes en Orient que ses descendants portèrent dans leurs armoiries ce croissant de gueules. (Bibliothèque nationale, Manuscrit français N° 15916).



<https://www.stleger.info/asso/blasons.htm>

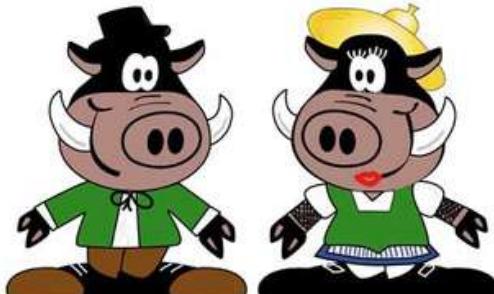
Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



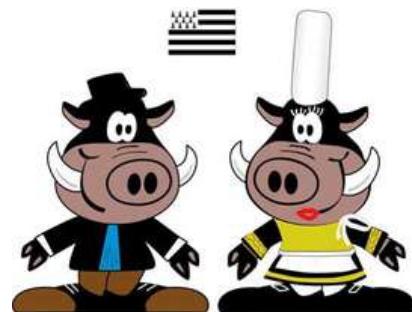
Léo se décline



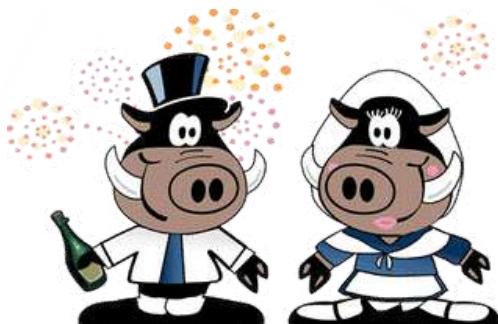
*Petit défilé de mode
et bienvenue à Léote*



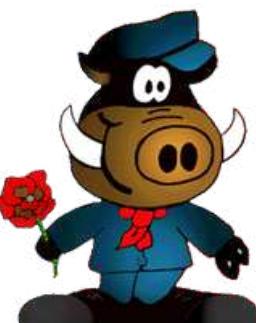
Pour l' AG 2006 un Léo vaudois et sa compagne Léote sont créés par nos amis suisses



Léo et Léote sont à leur tour déclinés par Laurence pour le Rassemblement Breton en 2007 à St Léger des Prés.



Pour notre rassemblement champenois en 2009
à St Léger près Troyes



En costume traditionnel picard,
tenant à la main le très symbolique
coquelicot, pour l'AG de 2008
à St Léger les Authie



le Léo morvandiau, dessiné par
nos amis de St Léger de Fougeret,
dans la Nièvre



Notre Léo ardéchois, dessiné à l'occasion
de l'AG 2012 à St Lager-Bressac (Ardèche)

Saint Léger des Prés (35) Rassemblement en 2007

Les 26 et 27 mai 2007, nous avons la joie d'être accueillis à St Léger des Prés pour le 6e Rassemblement des St Léger de France et d'Ailleurs.

PROGRAMME DU SAMEDI 26 MAI

- 9h à 11h :** Accueil des participants / Installation des stands
- 11h :** Ouverture officielle du 6e rassemblement / Vin d'honneur
- 12h :** Déjeuner sous chapiteau
- 14h :** Départ vers les circuits touristiques
 - Circuit 1 **MONT SAINT MICHEL**
 - Circuit 2 **SAINT MALO**
 - Circuit 3 **COMBOURG + Canal 11 écluses** (pédestre)
- 18 h :** Départ vers les différents lieux d'hébergement (internat, hôtel, habitant)
- 20 h :** Dîner - bal - sous chapiteau

Chers Amis,

St Léger des Prés est honoré de vous recevoir à l'occasion de ce 6e rassemblement des St Léger de France et d'ailleurs. Notre petite commune, comme vous le savez, est située dans une des plus belles régions de France : la Bretagne. Nichée à mi-chemin entre Rennes et St Malo, là où il fait bon vivre, travailler et s'amuser. J'espère que votre voyage ne fut pas trop éprouvant pour venir jusqu'à nous et je vous félicite tous de votre désir de participer à cette fabuleuse idée de Christophe Ripoche, réunir les hommes et les femmes des quatre coins de la France, de Belgique et de la Suisse pour une même cause : le patronyme St Léger.

L'organisation d'une manifestation de cette ampleur a demandé beaucoup d'énergie, de temps, alors permettez moi par avance, de féliciter tous les bénévoles, les membres du bureau et leur président pour avoir accepté d'assurer ce défi.

De nombreux partenaires nous accompagnent pour soutenir cette fête : les collectivités territoriales, la communauté de communes de la Bretagne Romantique, les commerçants et artisans : un grand merci à eux.

Je souhaite que votre séjour à St Léger des Prés soit le plus agréable possible et que vous garderez un souvenir gravé dans votre cœur de ce beau week-end de la Pentecôte 2007.

Le Maire, Jean-Yves Ganche

PROGRAMME DU DIMANCHE 27 MAI

- 8h à 9h :** Petit déjeuner sous le chapiteau
- 9h :** Randonnée pédestre / Assemblée générale
- 9h15 :** Messe en l'église de St Léger
- 11h45 :** Apéritif puis déjeuner sous le chapiteau / Tombola nationale
- 14h30 :** les Olympiades
- 19h :** Remise de la Clé au futur organisateur et autres festivités
- 20h :** Dîner dansant



<https://www.stleger.info/asso/histoire2007.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



Saint Léger des Prés (35) Rassemblement en 2007



Marie-Agathe (St Léger les Domart 80) - Christophe (St Léger sous Cholet 49), Marie-Josée (St Léger les Authie 80) - Jean-Pierre (St Léger en Bray 60), Jean-Pol (St Léger en Gaume Belgique) - Raphaël (St Léger les Paray 71) - Anita (St Léger le Guérétois 23)



Les cyclos de St Léger sous Cholet sont partis le samedi matin à 2 h 30. En arrivant à Vitré, ils ont eu la joie de voir arriver les cyclos de Saint-Léger-des-Prés, avec leur club de Combourg. Ils étaient 11 et c'est en chœur qu'ils ont accompli les 50 km qui les séparaient du lieu de rassemblement où ils sont arrivés vers midi. Les Combourgeois ont donc parcouru 100 km et les Saint-Légeois 185 km.



Les stands

Les visites : Combourg, Saint Malo, le Mont St Michel

<https://www.stleger.info/asso/histoire2007.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

Saint Léger des Prés (35) Rassemblement en 2007



les chants marins du groupe
"les Moby-Dick"



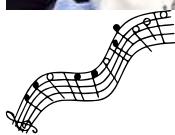
Jean-Yves vient de remettre à Christophe la casquette rouge qu'il lui avait "volée" lors du 1er rassemblement des St Léger, en 1996, à St Léger sous Cholet. Christophe lui donne la sienne, bleue.



Arrivée surprise de la troupe de St Léger près Troyes (Aube) qui a - secrètement - préparé une danse bretonne de belle facture et en costume !



Et ça
danse,
et ça
chante,
quelle
ambiance



<https://www.stleger.info/asso/histoire2007.htm>

Toutes les autres informations sont accessibles sur le site des
SAINT LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



Saint Léger sur Bresle (80)

Il pleut des lingots d'or

Ce jour de 1935 où des lingots d'or tombaient du ciel dans le Vimeu

Fin janvier 1935, une habitante du village d'Inval-Boiron dans la Somme fit une découverte insolite dans un champ : **des lingots d'or** !

Un trésor tombé d'un avion se rendant en Angleterre quelques jours plus tôt.

Une histoire suivie par toute la presse française de l'époque.

Pendant quatre jours, les journaux français et britanniques ont suivi les avancées de l'enquête pour retrouver les huit lingots d'or, finalement déterrés d'une pâture près du village d'Inval-Boiron le 29 janvier 1935.

"**Oh my god !**" Ces mots, on imagine **John Potbury Kirton** les prononcer ce samedi 26 janvier 1935 sur le tarmac de l'aéroport de Croydon, dans la banlieue sud de Londres.

La soute de son avion est grande ouverte, le plancher de l'appareil est défoncé et toute la cargaison a disparu.

Or, Kirton sait qu'il ne transportait pas uniquement les bagages de ses deux passagers MM. Turtle et Wulstendfeld : **il a perdu huit lingots d'or !**



Très vite, les policiers de l'Essex, du Kent et de l'East-Sussex lancent des recherches "entre les côtes de la Manche et l'aéroport de Croydon", relate un journaliste de L'Homme libre, daté du 29 janvier. L'Ouest-Eclair, citant une information de l'Evening Standard, précise même que les deux caisses de lingots auraient été retrouvées près de Greatstone, dans le comté de Kent. Information finalement démentie par les autorités...

Pendant ce temps pourtant, de l'autre côté de la Manche, **un homme** a déjà fait avancer l'enquête. Il se nomme **Joseph Fily**, il est **garde-pêche à Saint-Valery-sur-Somme**. À 11h45, au dessus de la baie, il **a vu tomber un objet d'un biplan se dirigeant vers le large**. Ni une, ni deux, le Samarien est monté sur son canot, a traversé le chenal et découvert une valise "à 300 mètres des bains de la Ferté".

Rapportée à la gendarmerie, la malette est enfin ouverte. Le Progrès de la Somme en révèle son contenu : "un complet flanelle beige, un pyjama en zéphyr bleu, deux paires de chaussettes, trois mouchoirs portant les initiales W.H., deux cols, une paire de pantoufles, un nécessaire complet de toilettes". Mais toujours pas d'or.



Un avion DH.84 Dragon de la compagnie Air Navigation & Trading à l'aéroport de Leeds, le 21 mai 1956. C'est un avion similaire qui a perdu sa cargaison au-dessus du Vimeu le 26 janvier 1935. © RuthAS [Wikimedia Commons]

Le bagage possède une étiquette de l'hôtel de Châteaudun à Paris. Un courrier au propriétaire permet de confirmer le lien avec l'avion du capitaine John Kirton. Les caisses ne seraient donc pas au fond de la mer ! L'Anglais repart en France à la hâte. Son récit du vol peut orienter les recherches.

À bord de son De Havilland DH 84 Dragon, un avion de conception simple et légère avec un fuselage en contreplaqué, Kirton assure l'un de deux services quotidiens de la Hillman's Airways entre Paris et Londres. **Le 26 janvier, il avait décollé à 10h15 du Bourget avec à son bord 105,5 kg d'or livrés par une banque de la place de la Madeleine à Paris, à destination de la banque londonienne Samuel Montagu.** La valeur des huit lingots était estimée à 1 744 000 anciens francs. Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, cela équivaut à près de 1 400 000 euros actuels.

Une violente tempête au-dessus d'Abbeville

Kirton raconte qu'au bout de trois quarts d'heures de vol, l'avion s'est retrouvé dans une violente tempête près d'Abbeville. L'un des passagers, M. Turtle, a d'ailleurs décris la scène au correspondant à Londres du journal Le Jour : "La rafale soufflait dure et nous étions, mon associé et moi, secoués depuis le départ. (...)

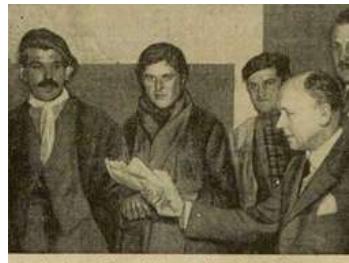
Les recherches se précisent dans le Vimeu

On parvient à limiter **la zone de recherches à un triangle** "dont le plus long côté ne dépasserait pas 5 kilomètres et dont les trois angles seraient marqués par les villages de Saint-Léger-le-Pauvre [ndlr : aujourd'hui Saint-Léger-sur-Bresle], Séarpont et Mesnil-Eudin dans la Somme", selon les indications du pilote de la Hillman's Airways. Et c'est bien là, **le mardi 29 janvier 1935, trois jours après le vol, que la quête de l'or va trouver son dénouement**. Précisément, à Inval-Boiron.

Cet après-midi-là, il fait froid dans la vallée de la Bresle. **Marguerite Dion**, une pailleuse de chaises âgée de 30 ans, se rend malgré tout ramasser du bois dans une propriété en bordure de la forêt d'Arguel. Bien obligée. Paul, son mari est au chômage et elle a quatre enfants à nourrir. **Soudain, son regard se fixe sur des débris de caisse en bois, à peine visibles sous une couche de neige.** "Se pourrait-il que ce soit les deux caisses dont on parle dans les journaux ?", se dit-elle. Elle part chercher son époux : "Il s'agissait bien de deux caisses, mesurant 50 cm sur 20, cerclées de fer et qui étaient éventrées. Sur chaque figuraient les lettres M. L.- S. M. C. 1 et 2", relate Le Progrès de la Somme.

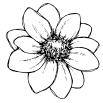
Honnêtes, **les Dion** préviennent les gendarmes de Oisemont, qui se rendent sur place et trouvent le premier lingot à 75 cm dans le sol. "Aussitôt, ils organisèrent un terrassement méthodique avec quelques habitants du pays", peut-on lire dans l'Excelsior. À 20 heures, ils creusent encore à la lumière des projecteurs dans un sol gelé. Le travail est difficile, mais fructueux : **six lingots sortent de terre**.

Le lendemain, Paul Dion et son fils Gaston, aidés des frères Hermant, des ouvriers agricoles, **retrouvent les deux derniers lingots. Il leur aura fallu bêcher jusqu'à 1,20 mètre ! L'or est rendu à ses propriétaires.**



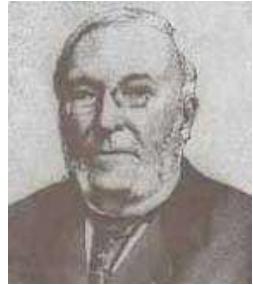
... sur les époux Dion, de Inval-Boiron, dans la Somme, qui — on le sait — découvrent les lingots d'or perdus par l'avion anglais. Comme nous l'avons dit hier, ils reçoivent (ci-dessus) une somme de 110 000 francs en billets de banque des mains de M. Difkin, représentant de la compagnie anglaise qui avait assuré le précieux chargement

Excelsior - 8 février 1935



Saint Léger sous la Bussière (71)

M. Plassard, directeur du Bon Marché



Claude-Jules Plassard, né à Lyon en 1833, après des études de droit, est avoué à Paris de 1860 à 1878. En 1878, il entre au conseil d'administration du Crédit Foncier de France.

En 1879, Madame Boucicaut, propriétaire des grands magasins du Bon Marché, le charge de former une société dont les actions ne seraient accessibles qu'aux employés de la maison.

Institué gérant à vie par le testament de Madame Boucicaut, il se retire de cette société en 1893 et vient s'installer à St Léger, au château de la Féculerie."

Construit en 1870, sur l'emplacement d'une féculerie, un peu au-dessous du célèbre château de La Bussière, **par M. J.C. Plassard**, philantrope bien connu, au milieu d'une vallée magnifique arrosée par la Grosne - aujourd'hui à son fils M. J. Plassard"



En 1852, étant parvenu à mettre de côté, avec son épouse, la somme de 50 000 F (environ 1 million de francs d'aujourd'hui), **Aristide Boucicaut** vient partager avec Paul Videau la co-propriété **du Bon Marché, un magasin de la rive gauche** qui, à l'époque, employait 12 personnes, comptait 4 rayons et réalisait un chiffre d'affaires d'environ 450 000 francs (...)

C'est le 9 septembre 1869, à quelques pas de la limite entre les VIe et VIIe arrondissements de Paris, **qu'a lieu la pose de la première pierre du magasin dont Aristide Boucicaut affirmait que c'était alors "le seul édifice spécialement construit et entièrement affecté à l'usage d'un grand commerce des nouveautés".**

Comme architecte, il avait choisi L.A. Boileau et comme **ingénieur Gustave Eiffel**, deux pionniers de l'utilisation fonctionnelle du fer et du verre en architecture, le fer pour rendre possible l'installation de larges baies vitrées, le verre pour permettre à la lumière naturelle d'entrer à flots.



En 1887, lorsque la construction fut achevée, le bâtiment occupait **une superficie au sol de 52 800 m².** Mort en 1877, Aristide Boucicaut n'avait pas vécu assez longtemps pour voir le couronnement de son œuvre. Il laissait toutefois à sa veuve une entreprise de **1 788 employés**, un chiffre fabuleux pour l'époque, et dont le chiffre d'affaires atteignait 72 millions de Francs, 160 fois plus qu'en 1852!" (...)

Le Bon Marché

Aristide travaille beaucoup, il a la bosse du commerce, il sera remarqué par les frères Videau ; il accepte une association avec eux, il signe en 1853, l'acte de formation **d'une nouvelle société qui a pour but l'exploitation de la maison de nouveautés "Au Bon Marché"** – 22.24 rue de Sèvres à Paris. La force de cette entreprise est que les bénéfices seront réinvestis en totalité.

Dix années plus tard, en 1863, Aristide Boucicaut achète les parts de Videau (...) et va mener une politique systématique d'acquisitions foncières en vue d'agrandir le magasin. L'achat de certains immeubles servira à loger la famille Boucicaut et les employés. C'est alors que, disposant d'une superficie suffisante, il entreprendra la reconstruction complète du magasin. La construction se fait entre 1869 et 1887 par tranches successives.



Emile Zola s'inspirera de cet édifice pour écrire **"Au Bonheur des Dames"**, un édifice de 7 étages dont 2 en sous sol, représentant une nouvelle conception du commerce. On y trouve tout ce qui peut faire le bonheur des ménagères, tout ce qui peut faire le bonheur des dames (...) Voici les principales innovations inventées par ce précurseur :

- l'entrée est libre
- le prix est marqué, ce qui limite les marchandages
- il crée l'exposition du blanc
- démultiplication des rayons
- paiement des vendeurs par commissions sur leurs ventes
- livraisons à domicile
- catalogues - échantillons - soldes
- expositions différentes suivant les mois de l'année
- vente à petits bénéfices pour une vente en plus grand nombre.



Aristide meurt en 1877 (...) En 1880 intervient la création de la S.C.S. "Vve Boucicaut et Cie" entre Marguerite Boucicaut, gérante, un ami de la famille et 95 intéressés et employés du Bon Marché.

En 1886, l'œuvre est parachevée par la création, de la "Société Civile du Bon Marché", formée de Mme Boucicaut et de 123 associés de la S.C.S. Marguerite Boucicaut s'assure ainsi qu'après sa mort, la propriété et la direction de l'entreprise resteront bien entre les mains de membres du personnel. La société est transformée en S.C.A. sous la raison sociale **"Plassard, Morin, Fillot et Cie"** du nom des trois directeurs nommés par elle.